

# ASSOCIATION DES AMIS DE SAINT-GILDAS et de la PRESQU'ILE DE RHUYS

St Gildas, le 26 septembre 2024

Monsieur Alain Layec  
Maire  
Mairie de Saint-Gildas de Rhuys

Monsieur le Maire,

En tant qu'acteurs de l'espace public au quotidien, nos adhérents sont très engagés pour vous accompagner dans le projet stratégique du cœur de bourg pour le futur du bien-vivre à Saint-Gildas de Rhuys, et nous vous en avons fait part lors de notre Assemblée générale en août 2023 en souhaitant connaître à l'avance le calendrier de la concertation pour y prendre toute notre part.

Malheureusement les réunions, toutes organisées en dehors des week-ends et des vacances scolaires, n'ont pas permis aux résidents alternés et secondaires d'y participer.

La première réunion annoncée le 20 octobre 2023 qui aurait pu être organisée un samedi ou en semaine durant les vacances scolaires entre le 23 et 27 octobre a malheureusement été organisée le lundi 6 novembre, ne permettant qu'aux résidents permanents de l'association d'y participer.

Le diagnostic et les retours de cette concertation n'ont été diffusés que 3 mois plus tard début février 2024. Les personnes présentes nous ont indiqué que le planning présenté ne donnait aucune indication du calendrier et qu'il était indiqué que la concertation s'arrêterait en décembre 2023 avant les vacances de Noël alors qu'aucun projet n'avait été présenté.

Nous découvrons dans le bulletin municipal du 22 décembre 2023 qu'en réalité la concertation se prolongerait, les études étant ponctuées de rencontres avec la population jusqu'au printemps 2023, c'est-à-dire jusqu'au 21 juin 2023 sans qu'aucune indication de calendrier ne soit fournie alors que de nombreux adhérents de l'association étaient présents à Saint-Gildas de Rhuys

Nous vous avons donc proposé un échange début janvier à l'occasion de notre Assemblée générale extraordinaire du 20 janvier, sans réponse de votre part.

L'annonce tardive le 26 janvier 2023 de 3 réunions de concertation début février et d'une présentation en avril durant les vacances de Pâques, même si la dernière était durant les vacances scolaires de février n'a de nouveau pas permis aux résidents alternés et secondaires de participer à cette 2<sup>ème</sup> phase de concertation; nous n'avons pas trouvé ensuite ni sur le site de la mairie ni dans les bulletins hebdomadaires les présentations et les comptes-rendus de ces réunions de février pour ceux qui n'avaient pu participer.

Nous apprenons une semaine plus tard le 2 février que les ateliers sont déjà complets et qu'il n'est plus possible d'y participer alors que nous venions de tenir une AGE le 20 janvier sans aucune information préalable sur ces ateliers.

Pendant près de 4 mois, aucune information sur le projet notamment sur les résultats de la concertation de février durant les congés de Pâques et nous apprenons soudainement le 17 mai qu'une réunion de restitution finale aura lieu le lundi 27 mai après les congés du moi de mai et le WE de l'Ascension. Seuls quelques résidents permanents de l'Association ont pu y participer au dernier moment, parfois en annulant d'autres contraintes d'agenda.

Cette présentation a été rapidement mise en ligne le 31 mai en indiquant que les résidents et ceux, nombreux qui passent régulièrement leurs vacances d'été à Saint-Gildas pourraient prendre connaissance du projet lors d'une exposition durant l'été.

A ce jour et depuis le 31 mai, cette exposition n'a été ni annoncée, ni réalisée contrairement aux indications renouvelées dans le bulletin municipal de juillet 2024 et nous n'avons depuis 2 mois aucune information sur l'avancement et le statut du projet. Même si nous comprenons que le calendrier électoral a pu perturber vos plans initiaux et conduire à ne pas réaliser l'exposition prévue, nous estimons qu'une information sur un tel sujet stratégique pour la commune devrait être portée à la connaissance des résidents.

Nous avons donc décidé mi-juillet de consulter la totalité de nos adhérents en 3 temps : questionnaire avant l'Assemblée générale, durant l'Assemblée générale ou nous avons longuement présenté et débattu du projet du 27 mai et par un questionnaire après l'Assemblée générale pour ceux qui n'avaient pu y participer.

Ces échanges ont été nombreux durant cette période et la Commission d'urbanisme de l'Association présidée par Madame Florence BILLET, présidente de nombreuses associations de l'Environnement en France, a préparé la synthèse jointe à ce courrier avec nos observations, nos propositions et nos demandes, notamment l'avis de GMVA et de l'Architecte des Bâtiments de France.

Après cette mauvaise passe de l'année 2024, nos adhérents souhaiteraient qu'une relation de confiance entre l'association et le Conseil municipal puisse se remettre en place et je reste à votre disposition entre le 12 et le 17 octobre 2024 à Saint-Gildas de Rhuys, ou je serais heureux d'échanger avec vous à la fois sur les enjeux pour la Commune abordés lors de l'Assemblée générale, sur les propositions de l'association sur le projet de « Cœur de bourg », ses enjeux pour le « Bien-vivre à Saint-Gildas » et plus généralement comment mieux associer les résidents alternés et secondaires à la vie de la commune.

Dans l'attente de notre échange je vous prie, Monsieur le Maire, de recevoir l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Président

Nicolas Bour

3 rue Boissonade Paris 75014

[nicolas\\_bour@hotmail.fr](mailto:nicolas_bour@hotmail.fr) +33 6 84 50 07 90

copie : Membres du Bureau Association des Amis de saint-Gildas et de la presqu'île de Rhuys

pj : Synthèse des contributions des adhérents de l'Association des Amis de Saint-Gildas et de la presqu'île de Rhuys

## **Synthèse des observations de l'Association des Amis de Saint-Gildas et de la presqu'île de Rhuys**

L'association des Amis de Saint-Gildas, après consultation de ses adhérents durant l'été 2024 se félicite de l'action du conseil municipal de Saint-Gildas de Rhuys pour valoriser le Cœur de Bourg et améliorer son fonctionnement en fonction des usages variés durant les différentes périodes de l'année.

Elle se félicite de la démarche intégrée (réseaux, voiries, requalification de l'espace public, valorisation du patrimoine de la commune,...) confiée au groupement d'architectes et d'ingénieurs spécialisés dans les travaux sur l'espace public.

Elle souhaite cependant proposer plusieurs recommandations détaillées dans les réponses jointes des adhérents et dont la synthèse serait la suivante :

1. Les modifications éventuelles de voiries et de sens de circulation devraient satisfaire 2 objectifs prioritaires
  - a) Sécuriser de façon plus pérenne le carrefour le plus dangereux de la Commune (Kercaradec/Puits David/Route du Grand Mont/Lior Fardial/Venètes) en étudiant une solution en sens unique dans le sens Venètes vers Puits David avec la création du sens opposé derrière le Spar
  - b) Ne pas augmenter, voire réduire l'accès et le stationnement des voitures au cœur de bourg comme c'est le cas dans d'autres communes de la presqu'île, pour pacifier le centre bourg réservé aux piétons et circulations douces, notamment durant les WE et les périodes de vacances qui voient une forte augmentation des résidents ou visiteurs occasionnels
2. L'aménagement de la place Monseigneur Ropert et de l'environnement de l'abbatiale devraient aussi satisfaire à 2 principes portés depuis plusieurs années par plusieurs associations de la Commune
  - a) Valoriser l'abbatiale, la médiathèque et les 2 cafés grâce à un espace public plus arboré et moins minéral aménagé principalement pour les circulations piétonnes et circulation douces.
  - b) Réduire l'accès des voitures à cet espace, donc des stationnements sur cet espace au lieu de l'augmenter avec le changement de sens de la rue des Venètes et les parkings
3. La planification et le budget accordé à cette opération doivent apporter une valeur ajoutée réelle à tous les résidents permanents, alternés ou secondaires qui contribuent directement au budget de la commune en se concentrant sur les opérations essentielles (réseaux) et celles qui obtiennent un consensus suffisant et un bilan économique efficace en termes de cadre de vie.

Par ailleurs les adhérents ont souhaité avoir communication de l'avis de l'architecte des Bâtiments de France et de GMVA co-financeur de l'opération